

Le principe d'opportunité : les pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada devant les incertitudes des pêches

Clotilde BODIGUEL

Docteur en géographie
Université de Paris-Sorbonne
191, rue Saint-Jacques
75005 - PARIS

Résumé : Le principe d'opportunité est un principe d'action des pêcheurs face aux incertitudes de leur activité. Il a été défini à la suite d'une recherche menée auprès des patrons-pêcheurs de la Lobster Bay et du comté de Charlotte dans les Provinces Maritimes du Canada. Il résulte d'une certaine représentation des incertitudes de la pêche, en particulier, celles des prises et de l'abondance des ressources ; mais son application dans le système d'exploitation et ses modifications répond à toutes les incertitudes spécifiques à cette activité, dont la gestion des pêches par l'État fédéral canadien.

Mots-clés : Incertitude. Stratégie. Principe d'opportunité. Gestion des pêches. Provinces Maritimes. Canada.

Abstract : The principle of opportunity is an action principle of fishers facing uncertainties of their professional activity. It has been defined from a study on fishers in Lobster Bay and Charlotte County in the Maritime Provinces of Canada. This principle results from a representation of uncertainties in fisheries, particularly catches and resource abundance ; nevertheless its application to exploitation systems and its changes integrate all facets of uncertainties, including fisheries management by the Canadian federal government.

Key words : Uncertainty. Strategies. Principle of Opportunity. Management of Fisheries. Maritime Provinces. Canada.

La question de la décision, dans ses dimensions individuelles et collectives, connaît depuis quelques années un regain d'intérêt, lié aux débats sur les concepts de précaution, de co-gestion et de gouvernance, et plus généralement lié à la re-formulation de la "science halieutique" autour des concepts systémiques (Laloë, 1995 ; Rey, 1997 ; Biseau, 2001). Des analyses théoriques (Chaboud, 1995 ; Rey-Valette, 2001) et des recherches de terrain ont déjà contribué à faire avancer la compréhension des stratégies, des tactiques, au sens large, des comportements réactifs et des ajustements des pêcheurs au sein du système-pêche (Smith, 1988, Laloë et Samba, 1990 ; Bakayioko et Kebe, 1991 ; Ecoutin, 1991 ; Pichon et Charuau, 1991 ; Ferraris, 1995 ; Vignaux, 1996 ; Andersson and Ngazi, 1988 ; Salmi, 1999 ; Acheson, 2001). L'analyse du processus de décision s'enrichit d'études de cas précises dont la confrontation permet de faire avancer le débat. Afin d'y participer, cet article présente un principe d'action des pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada face aux incertitudes de leur activité : le principe d'opportunité.

Loin de toute abstraction, ce principe ressort d'une enquête menée auprès des patrons-pêcheurs de la Lobster Bay (Nouvelle-Écosse) et du comté de Charlotte (Nouveau-Brunswick) dans les Provinces Maritimes canadiennes (Bodiguel, 2001). Les entretiens qui ont été menés auprès d'un peu plus d'une centaine d'individus se réfèrent à une période de 50 ans, des années 1950 aux années 1990. Malgré son caractère particulier, le principe d'opportunité n'est pas sans enseignements généraux à la fois sur la construction d'une décision, sur l'attitude des pêcheurs par rapport à l'idée de connaissance et de fiabilité des données et finalement sur le lien entre les pêcheurs et le milieu qu'ils exploitent.

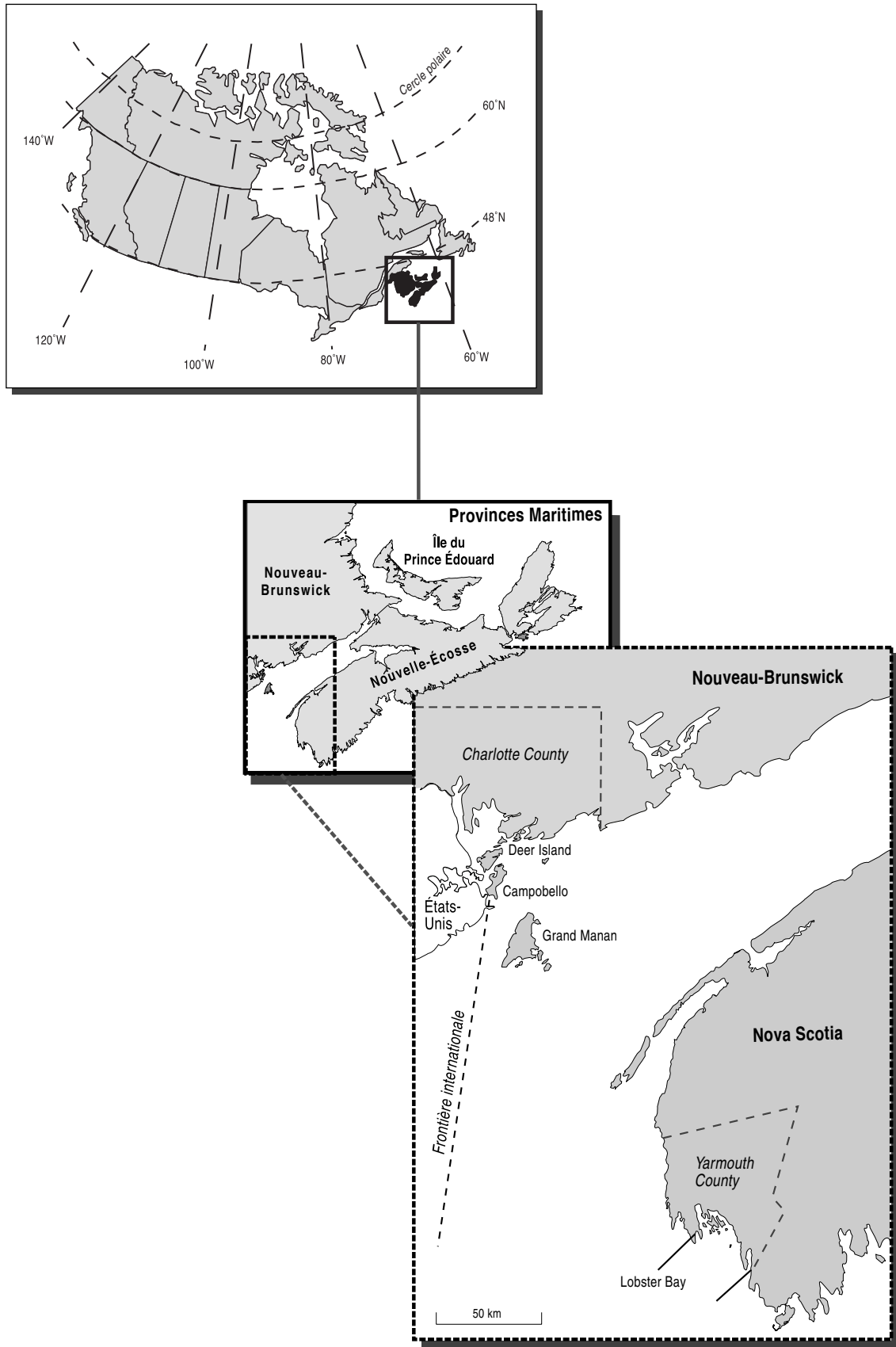


Fig. 1 : Localisation des secteurs d'étude

I - LE PRINCIPE D'OPPORTUNITÉ

A – Les patrons-pêcheurs des Provinces Maritimes

Les pêcheurs des Provinces Maritimes sont avant tout membres de petites communautés côtières, nettement séparées les unes des autres par des pans de forêt et dont l'activité économique est souvent fortement dominée par l'exploitation des ressources halieutiques. Les pêcheurs interrogés ne font pas exception et chacune de leurs communautés a une personnalité propre et souvent très affirmée (fig. 1). Leur cohésion est renforcée dans la Lobster Bay par la succession le long du littoral de communautés acadiennes de langue française et de communautés anglophones. Les communautés acadiennes sont composées des descendants de quelques familles fondatrices. La politique d'isolement des francophones, pratiquée par les Anglais aux XVIII^e et XIX^e siècles, a renforcé le repli de ces communautés, qui ont privilégié une résistance passive fondée sur la natalité et la limitation des liens avec les anglophones aux seules questions économiques. La fragmentation du comté de Charlotte en îles (Grand Manan, Deer Island et Campobello Island) et en une partie continentale contribue également au rôle de morcellement territorial. On se trouve donc face à des entités culturellement très marquées où prime le sentiment identitaire au sein des communautés.

L'économie locale est dominée par la pêche sauf sur la côte continentale du comté de Charlotte ; la part des pêcheurs à mi-temps et à plein temps dans la population active est ainsi de 28 % dans la municipalité d'Argyle (Lobster Bay), de 47,4 % sur l'île de Grand Manan, 37,1 % sur l'île de Campobello, de 38,4 % sur Deer Island pour seulement 5,6 % et 11,5 % dans les deux districts (52 et 53) qui composent la côte continentale du comté de Charlotte. Cette caractéristique induit des liens sociaux largement structurés par la hiérarchie prééminente au sein des pêcheurs. En retour, ces derniers font souvent état d'un sentiment de responsabilité, en particulier dans le domaine de l'économie locale (débarquement des prises dans leur port d'attache, vente aux entreprises locales, emploi prioritaire des membres de la communauté dans l'équipage). Les communautés fonctionnent sur le mode d'une autonomie maximum en matière de pêche, malgré leur proximité et leur nombre, surtout dans la Lobster Bay. Chacune dispose d'un ou de plusieurs ports, mais également souvent d'une entreprise de première transformation et, pour les centres les plus importants, de facilités de congélation sur place pour une revente semi-transformée. Les pêcheurs débarquent donc leurs prises autant que possible dans leur port d'origine. Lorsqu'une industrie, comme celle du hareng dans le comté de Charlotte est dominée par une seule grande entreprise de transformation, les débarquements sont bien évidemment plus centralisés.

La pêche est dominée par des flottilles de tailles petite et moyenne, appartenant en majorité à des patrons-pêcheurs indépendants. Les unités les plus courantes sont des bateaux polyvalents de 6 à 13,7 mètres, le plus grand nombre mesurant entre 10 et 12 mètres. À côté, existe une flotte, beaucoup plus restreinte, de chalutiers et de senneurs presque en totalité aux mains des transformateurs. Depuis quelques années, la pêche majeure de la flotte polyvalente est celle du homard. Cette activité saisonnière est complétée dans la Lobster Bay par les pêches du poisson de fond (ligne à main ou palangre), du hareng (filet dérivant), de l'espadon, du thon (harpon ou palangre), du gaspateau ou des algues et dans le comté de Charlotte, par les pêches de la coquille Saint-Jacques, du hareng (fascine), de l'oursin, du poisson de fond ou des algues.

Ce sont ces patrons-pêcheurs qui ont été interrogés sur l'évolution de leur activité pour cerner leur réaction devant une incertitude majeure du système-pêche : la fluctuation des ressources halieutiques. La méthodologie employée lors de ces entretiens semi-dirigés a permis d'obtenir une vision élargie des facteurs intervenant dans la prise de décision et la place de l'incertitude dans ces choix. Les entretiens ont été menés de façon à isoler des modifications de toute nature du système d'exploitation utilisé par le pêcheur afin d'identifier les facteurs déterminants. Cette méthode permet de cerner ce que les pêcheurs perçoivent comme fluctuation d'abondance des ressources, indépendamment du discours scientifique. Elle permet également d'éviter les corrélations abusives entre certains facteurs (prix, prises, réglementation...) et une modification du système d'exploitation. Parmi les résultats, s'est fait jour le principe d'opportunité.

B - Définition du principe d'opportunité

La confrontation de deux citations, fort éloignées l'une de l'autre, éclaire ce que nous avons appelé le principe d'opportunité. La première de Louis Ropers (1906) s'inscrit dans le cadre des crises sardinières françaises (1880-1887 et 1902-1912). À cheval sur le XIX^e et sur le XX^e siècles, ces crises sont un exemple d'école de fortes variabilités des captures sur les côtes bretonnes et vendéennes. Leur succession rapprochée, avec ses conséquences économiques et sociales, a donné lieu à une véritable réflexion sur les mesures à adopter face aux fluctuations imprévisibles des prises. La réflexion de Ropers (1906, p. 57) témoigne assez bien de l'analyse que font les commentateurs de l'époque : « *Les habitudes de prodigalité et d'imprévoyance du marin viennent encore aggraver la précarité de sa condition. Le caractère même d'une industrie qui, tantôt le comble de splendides aubaines, tantôt lui refuse la stricte subsistance, fait de lui une sorte de fataliste, résigné aux incertitudes et aux réveils de misère des lendemains, ou confiant malgré tout que cette mer, qui le meurtrit mais qui toujours le fit vivre, ne l'abandonnera point. Il n'y a pas de possibilité d'ordre d'économie ou de prévoyance sans un budget. Et comment établir un budget quand on ne sait pas ce que seront les ressources de demain, les avaries, etc... ?* ». Assertion à laquelle un pêcheur du comté de Charlotte répond en 1998 :

« *Quels que soient les gouvernements, ils n'écouteront pas les petits pêcheurs indépendants qui pêchent depuis 30 ans. Ils regardent les papiers et les livres. C'est comme ça ! Vous pouvez faire vos propres affaires et dire : ok, voilà le profit, voici les coûts, mais c'est sur le papier. Dans la réalité montre-moi le même résultat. Ce n'est jamais la même chose. Il y a toujours quelque chose qui arrive. C'est facile de mettre les choses sur le papier et c'est ce que ces gars-là font, mais c'est l'expérience qui montre comment faire. Ils regardent sur leur papier et disent : " ça va, il y a tant de poisson à pêcher ". Peut-être en fait les avez-vous déjà tous pêchés. Vous mettez vos casiers à l'eau et il n'y a pas de homard. Il y a six mois, le poisson plat valait 3 \$ la livre, maintenant c'est 8,5 \$. Il y a un an, si j'avais mis cela sur papier... Bien chaque année, je peux mettre les choses sur papier puis je peux prendre mon papier et le brûler ».*

Ropers dit l'incapacité du pêcheur à planifier et le pêcheur l'inanité de toute planification. Cette attitude n'est pas un abandon confiant à la chance ou au hasard, ni même un credo de laisser-aller. C'est une attitude révélatrice d'un certain rapport à l'incertitude, considérée comme irréductible et inéluctable. Ce rapport génère des discours sur le besoin de flexibilité, sur l'importance de la rapidité de réaction et sur la nécessité d'être toujours prêt à s'adapter pour ne pas être victime des événements. Cette attitude que nous avons appelé principe d'opportunité repose fondamentalement sur la conscience que les pêcheurs ont de leur faible possibilité d'anticipation des incertitudes (variation des prix, des prises, incidents de toutes sortes) et sur la certitude que celles-ci vont affecter leur activité. Ce principe se lit en filigrane dans les discours et les décisions des pêcheurs. Les citations suivantes⁽¹⁾ en sont quelques exemples. La première témoigne du désir de toujours avoir plusieurs possibilités immédiatement disponibles pour être prêt à réagir aux événements, même si ce n'est pas économiquement rentable. La seconde témoigne de la rapidité de réaction et de la volonté de saisir les occasions, même dans l'ignorance de ce qu'elles peuvent apporter. La dernière montre la prudence du pêcheur face à l'évolution de l'abondance d'une ressource et face à la pertinence de ses propres observations : « *Donc, je m'occupe de fascines et de pêche du homard. Je n'ai pas encore fait un sou avec les fascines et j'y mets de l'argent [rire]. Une année, c'est bon, l'autre non. C'est le casino. Ce que j'essaie de faire en fait, c'est d'avoir toujours autre chose si une des pêches ne va pas bien pour pouvoir toujours gagner ma vie* ». D.H. (Grand Manan)

« *Je pêchais le homard avec un homme de East Pubnico, mes frères étaient déjà sur le senneur, puis il y a eu une opportunité de joindre le bateau. Mon frère m'a dit : « je ne sais pas s'il faudrait que tu viennes parce qu'on ne fait pas beaucoup d'argent ». Moi j'ai dit : « J'ai encore envie d'y aller, puisque ma chance est là ». J'avons été et c'est le plus d'argent qu'y avions jamais fait ».* H.E (Lobster Bay)

« *En voyant les petits homards et les femelles avec des œufs, ça regarde pas mal bien. Mais c'est beaucoup meilleur que je croyais que ça allait être à c't'heure. Je pensais que ça allait prendre sur*

L'autre bord [diminuer] avant à c't'heure. Ça a été de l'autre bord que moi je pensais. Si bien que je ne sais pas, mais je crois que ça va être bon pour une année ou deux. On a trop de petits pour que ça devienne mauvais tout d'un coup. Mais une autre chose qui fait une grosse différence, c'est les ouragans, les homards ça les tirait à terre. Il y a eu un grand ouragan, c'était peut-être en 75. Si on a un autre ouragan... » P.D. (Lobster Bay).

L'analyse que fait le pêcheur de l'origine et de la validité des données qu'il possède fonde largement son attitude vis-à-vis des incertitudes de son activité. Son comportement est ainsi basé autant sur ses savoirs que sur la connaissance de ses ignorances. Ce principe d'opportunité s'exprime bien comme la critique d'un certain type de planification, celle qui se base sur des données jugées trop peu fiables pour fonder une action. Pour mieux comprendre les racines de ce principe, il faut considérer la nature des incertitudes majeures et la façon dont les pêcheurs se les représentent.

II - CERTITUDES ET INCERTITUDES DANS LES PÊCHES

Le climat d'incertitude qui entoure toute pêche revêt plusieurs visages. Les incidents techniques ou une météorologie défavorable peuvent être assimilés à des impondérables ou des aléas dont dépend parfois la réussite d'une saison. Interrogé sur sa pire saison, un pêcheur homardier de la Lobster Bay a cité celle où son bateau a coulé le jour de l'ouverture qui est souvent le meilleur de l'année ; un autre a parlé d'un automne où les tempêtes se sont succédées avec une telle rapidité et une telle violence qu'il n'a pu sortir que trois fois avant Noël. Pour prévenir ces événements, la marge d'action du pêcheur est faible, voire nulle ; les aléas de ce type renforcent le sentiment qu'il y a trop d'inconnues dans la pêche pour en résoudre le déroulement par une simple équation. Néanmoins la véritable incertitude ne se situe pas là. En effet, en quittant le port, le pêcheur ne se demande pas si son filet va se déchirer ou si son moteur va tomber en panne, mais plus sûrement si le poisson sera au rendez-vous et pour combien il pourra le vendre. Les variations des prises et des prix sont une incertitude majeure dont la forme finale dépend des conditions locales : nature de la pêche et organisation des pêcheries, mise en marché de produits, nature des espèces exploitées et du milieu marin, formes d'organisation sociale en présence, etc. Dans le cas de la Lobster Bay et du comté de Charlotte, certains aspects des pêches vont nettement dans le sens d'un renforcement des incertitudes, d'autres plutôt dans le sens d'une cohésion sociale pour la stabilité et la pérennité de l'activité.

A - Les prix

Dans le système de mise en marché canadien, les pêcheurs n'ont pour ainsi dire aucune prise sur la négociation des prix, ni aucun moyen de faire jouer la concurrence entre acheteurs. Dans les petits ports qui jalonnent le littoral, il n'y a pas de criée et les pêcheurs font affaire avec un nombre souvent très réduit d'acheteurs, voire avec l'unique entreprise locale. Dans certains cas, le prix est fixé au début de la saison, mais le plus souvent c'est au jour le jour, à l'heure du débarquement, que le pêcheur est informé. Les prix sont donc une incertitude constante pour les pêcheurs, encore accrue par la destination de ces produits. La faiblesse du marché local canadien a créé une pêche largement tournée vers l'exportation. Les produits de la Lobster Bay et du comté de Charlotte partent en priorité vers la côte est des États-Unis, à Boston et à New York. La formation des prix est donc exogène et leurs variations ne se calquent en aucun cas sur celles des prises. Ceci renforce les risques liés à la variation des captures. Certaines expériences ont été faites pour essayer de mieux maîtriser la fixation des prix au travers de coopératives, de vente directe sur les marchés américains ou même de grèves mais, dans l'ensemble, ces tentatives se sont révélées peu efficaces.

B - Les prises

La variation des captures est un caractère de la pêche aussi banal qu'incontournable. En soi, rien d'extraordinaire, ni de catastrophique, mais un rien qui ne doit pas être négligé car l'ampleur, la fréquence et la durée de ces fluctuations ont des conséquences sur l'organisation de l'activité que nul pêcheur ne peut ignorer. Chaque espèce a son profil de variation, visible à travers les prises, qui dépend à la fois de l'espèce dans un écosystème précis et de la nature de son exploitation

commerciale. Par exemple, sur les terrains d'enquête, la pêche homardière au casier est caractérisée par des variations qui peuvent être importantes mais sur un pas de temps plutôt long (7 à 10 ans environ) tandis que la pêche harengière à la fascine présente une très forte variabilité inter-annuelle. La dualité de ces deux profils est clairement identifiée par les pêcheurs qui l'expriment souvent de la manière suivante : « *le homard a été assez stable. Les fascines, si on a la chance d'en avoir une où il y a des harengs, il peut y en avoir beaucoup, mais aussi pas du tout. Avec le homard, c'est chacun sa part* » (O.I., entretiens, 1998).

Dans le temps d'activité et de vie d'un pêcheur, cette donnée est donc connue ; c'est en cela que l'on peut affirmer que pour les pêcheurs, l'incertitude des captures se présente partiellement sous forme de "constante de variation" qui revêt pour chaque espèce des caractéristiques propres et identifiables. La reconnaissance d'une certaine complémentarité entre ces deux pêches, due à leur profil de variation, est cependant très loin d'une tentative de transformation de l'incertain en du prévisible comme en témoigne la citation notée plus haut sur la prévision d'abondance du homard à court terme. Les patrons-pêcheurs interrogés ne tentent pas de transformer cette incertitude en du connu assorti d'une marge d'erreur, mais plutôt à l'objectiver : bien qu'ils sachent que telle espèce, exploitée avec telle technique, aboutit à des prises fluctuant selon un certain modèle, ils restent toujours certains que les prises peuvent à tout moment sortir de la courbe de fluctuation habituelle et c'est à cet événement là qu'ils se préparent. Cette attitude ne peut être comprise sans aborder la question de la perception et des représentations des fluctuations d'abondance par les pêcheurs. C'est en effet à ce niveau de représentation collective des ressources que les pêcheurs fondent une partie de leur stratégie d'exploitation.

La hauteur des prises est une incertitude élémentaire et fondamentale, néanmoins par leur savoir professionnel, les pêcheurs ont une certaine marge d'intervention. Afin de mieux comprendre l'attitude des pêcheurs face à cette "constante" d'inconstance, il fallait saisir comment ils analysaient les phénomènes de fluctuation d'abondance des ressources, leurs liens avec les variations des prises et les conclusions pratiques qu'ils en tiraient. L'exemple des pêcheurs-homardiens sur lequel est basée cette analyse se justifie par la conjoncture qui prévalait au moment des entretiens. Les prises, qui augmentaient depuis dix ans au point d'atteindre des niveaux historiques, commençaient à donner ici et là des signes de stagnation, d'instabilité voire de faiblesse, indépendants d'un marché toujours très solide. Ce moment particulier, dont on ne sait s'il témoigne d'un pic de débarquement ou d'un aléa passager, était une période idéale pour interroger les pêcheurs *in vivo* sur l'analyse des causes et les perspectives. Le fait qu'il s'agisse de pêche homardière ne modifie pas en soi, la pertinence des résultats. En effet, comme le soulignait un pêcheur, ce sont des "*fishermen*" et non des "*Lobster-fishermen*" ou des "*Groundfishermen*", la grande majorité d'entre eux sont ou ont été impliqués dans plusieurs pêches ; leurs réponses s'appuient d'ailleurs souvent sur l'évocation et la comparaison de plusieurs d'entre elles.

Les pêcheurs appréhendent principalement l'abondance des ressources au travers de leurs prises. En les écoutant, une première constatation s'impose ; ils isolent précisément les variations qui relèvent de l'abondance de celles qui dépendent de la disponibilité des ressources, c'est-à-dire de la vulnérabilité et de l'accessibilité de l'espèce-cible à leur unité de pêche. La distinction entre variation des prises et variation d'abondance est très nette dans l'esprit des pêcheurs, c'est d'ailleurs précisément à cela que sert leur compétence professionnelle : à faire les meilleures prises possibles quelles que soient les conditions d'abondance et de capturabilité de la ressource. Leur connaissance écologique locale permet d'appréhender une partie de ces phénomènes de distorsion entre prises et abondance. Dans le cas homardier par exemple, les pêcheurs ont une idée assez précise des micro-migrations dépendantes de la température de l'eau dans la Lobster Bay. Dans le cas de certains poissons de fond, la direction, la force du vent et l'état de la mer leur donnent des indications sur les localisations possibles des bancs selon les saisons. L'accumulation et la transmission d'observations leur permettent d'acquérir une connaissance assez approfondie du comportement de la ressource en réponse à divers facteurs météorologiques et océanographiques.

Cette distinction entre les différentes origines de variations des prises existe alors même que leur appréhension objective de l'abondance est très floue. C'est le problème même de la perception : un individu qui regarde de sa chaise un objet sur une table, l'identifiera immédiatement comme étant, par exemple, un cube même s'il ne peut objectivement voir qu'une face complète, partiellement une autre, un angle et des arêtes. Le pêcheur reproduit ce processus à partir de ses prises et d'informations incomplètes sur celles des autres, tout en tenant compte du fait que celles-ci ne reflètent pas uniquement l'abondance. Dans les Provinces Maritimes, ce phénomène de reconstruction du tout à partir d'éléments très incomplets est encore amplifié par la fragmentation de l'espace halieutique et par la nature du savoir écologique local. L'extrême division de l'espace halieutique, en unités multiples et relativement imperméables, accroît la relativité des données dont le pêcheur dispose pour évaluer l'état de la ressource. Elle est liée au découpage administratif des eaux marines en zones de pêches et à l'appropriation des pêcheries par flotte, port ou communauté. Le savoir écologique local, acquis par la pratique, agit dans le même sens. Il porte essentiellement, nous l'avons vu, sur la connaissance des facteurs de disponibilité des ressources, à court et moyen termes. Le pêcheur se tourne en priorité vers ce savoir pour expliquer une variation des prises avant d'envisager un possible changement d'abondance dont il a plus de difficultés à distinguer les signes. Au final, il n'identifie comme fluctuation de stock que des tendances lourdes s'étalant sur plusieurs années au moins ; les modifications d'abondance légères ou brèves sont noyées sous le "bruit", à court terme très puissant, des autres sources de fluctuation des prises.

L'attribution d'une modification des prises à un changement de disponibilité ou d'abondance de la ressource amène le pêcheur à développer des réponses de nature différente ; il distingue en effet clairement les deux problèmes. Les baisses de disponibilité des ressources peuvent être atténuées par la compétence du patron-pêcheur et de son équipage ; même s'ils ne peuvent agir sur la source, ils connaissent souvent ou devinent les processus qui sont à l'origine de ces changements et s'adaptent en conséquence. L'explication qu'ils donnent des causes de variations à court et moyen termes est d'ailleurs issue de leur pratique et d'un savoir écologique local très précis ; leurs réponses à ces événements sont donc fondées sur des certitudes ou, tout au moins, sur des connaissances. Lorsque les facteurs de disponibilité des ressources ne suffisent plus à expliquer une modification durable des prises, les pêcheurs se tournent alors vers les changements d'abondance comme facteur explicatif. La perception de l'abondance à travers les prises et l'information externe est néanmoins très limitée. Les représentations des variations d'abondance sont d'ailleurs, dans leurs propos, généralement fondées sur des connaissances générales du cycle de la vie chez les humains ou chez d'autres animaux terrestres. C'est ainsi qu'ils s'interrogent volontiers sur la possibilité que les homards attrapent une maladie mortelle due à l'augmentation récente de leur nombre, en analogie avec le cycle du chevreuil. C'est également dans le même esprit qu'ils remettent en doute la possibilité que les vieilles femelles-homards soient plus fécondes que les jeunes, en analogie cette fois avec la ménopause. Cette incertitude majeure dans l'identification de phénomènes de variation d'abondance n'est pas suppléée par l'intégration de sources extérieures, comme celles que pourraient fournir les biologistes.

Face aux variations d'abondance, les pêcheurs ont peu d'indicateurs et aucun d'eux n'est vraiment fiable. Ils ne s'avancent guère pour la plupart à faire des pronostics à plus de deux ou trois ans et encore ils supposent qu'un événement inattendu peut à tout moment les rendre caducs. Ils sont bien obligés pourtant, en termes d'investissement et plus simplement de désir de perdurer dans l'activité, d'avoir des stratégies d'exploitation à plus long terme qu'une ou deux années. C'est bien dans ce dilemme qu'intervient le principe d'opportunité.

C - La gestion

Le principe d'opportunité a été identifié et défini à partir de l'attitude des pêcheurs face aux incertitudes des prises, les autres facteurs comme les prix et les aléas techniques jouant dans le même sens. C'est donc à dessein que nous n'avons pas encore parlé d'une autre source d'incertitude, aujourd'hui tout à fait primordiale : celle induite par la gestion des pêches. Au début des années 1980, les économistes ouvraient le débat (Anderson, 1984 ; Hannesson, 1984) sur l'apparition d'une

nouvelle source d'incertitude : « *Fisheries may be itself a source of uncertainty. Therefore, by increasing the authority of fisheries management, institutional uncertainty may be substituted for the uncertainty of nature* » (Hannesson, 1984). Des études précises (Smith, 1988 ; Bodiguel, 2001) ont mis en évidence son existence et précisé sa place dans la hiérarchie des risques et dans le choix des stratégies d'exploitation.

La gestion des pêches n'est bien sûr pas récente, mais dans le cas des Maritimes, on peut dire qu'elle n'est devenue un agent d'incertitude dans l'activité des pêcheurs qu'à partir de la fin des années 1960 et plus réellement dans les années 1970. Dans les années 1980, elle a peu à peu supplanté l'abondance des ressources et les marchés dans la hiérarchie des risques. Il peut paraître étrange que l'incertitude liée à la gestion ait dépassé celle liée à l'abondance des ressources. Il faut y voir deux raisons majeures.

Tout d'abord, l'application du principe d'opportunité passe par un certain nombre de mécanismes d'adaptation dont la mise en place s'est trouvée dans de nombreux cas gênée, voire empêchée par l'apparition de nouveaux outils de gestion durant les trente dernières années au Canada. Parmi ces outils, on pense en particulier aux permis de pêche limités en nombre et assortis de conditions d'obtention, aux quotas individuels transférables et aux mesures de limitation de capacité des flottes selon l'espèce et la technique de pêche. Certaines de ces mesures ont fragilisé la capacité des pêcheurs à faire face aux aléas, que ce soit une variation d'abondance, la perte d'un marché ou un incident mécanique. Au-delà, pour être considéré comme un professionnel, le pêcheur doit répondre à un certain nombre de critères dont la définition n'a cessé d'être modifiée depuis les années 1970. S'il ne rentre pas dans ces critères changeants, le pêcheur risque tout simplement de se voir exclure de la pêche professionnelle. La gestion est donc un double facteur de risque, parce qu'elle entrave les mécanismes qui permettaient de s'adapter aux aléas et incertitudes de la pêche, soit l'application même du principe d'opportunité, et parce qu'elle fait constamment peser un risque d'exclusion purement réglementaire, donc non liée à la ressource ou à l'économie.

Les pêcheurs ont ainsi dû redéfinir leurs stratégies générales face aux aléas "classiques" dans le cadre imposé par la gestion. Ceci ne signifie pas la mort du principe d'opportunité comme principe d'action face aux incertitudes ; au contraire, devant la gestion, les pêcheurs ont adopté une stratégie de préservation à long terme des mécanismes d'adaptation à moyen et court termes. Cette attitude, qui vise à conserver la flexibilité de leur système d'exploitation et la capacité de réaction rapide et efficace, nécessite d'avoir une idée du sens de la gestion : voilà justement le problème le plus délicat. Faute de science, d'administration publique et de politique générale, totalement exogène à l'univers immédiat des pêcheurs des Maritimes, l'incertitude de la gestion semble en effet ne pas avoir de sens : elle n'a pas de direction stable, ni de signification univoque. Le gouvernement fédéral canadien est en effet très interventionniste dans le domaine des pêches, mais l'écart entre les objectifs affichés et les résultats obtenus met en doute l'efficacité de son système de gestion. La multiplicité des objectifs et des secteurs d'intervention, qui dépendent d'administrations différentes, nuit visiblement à la cohérence d'ensemble ; en ce sens il semble ne pas y avoir au Canada une politique des pêches, mais des politiques des pêches menées simultanément par différents ministères et différents services au sein d'un même ministère. Ce type de fonctionnement est source d'incohérences et de réglementations contradictoires qui donnent l'impression d'objectifs cachés. Dans ces conditions, la construction d'un sens, que les pêcheurs sont obligés d'effectuer pour l'intégrer dans leur propre stratégie d'exploitation, est elle-même un risque majeur. Les deux citations qui suivent donnent une idée de cette difficulté et de l'effort prospectif des pêcheurs : « *Quand j'ai vendu mon bateau, on faisait des 8 ou 9 000 livres dans l'automne [prises de homard]. C'était point bon. Mon dernier bateau que j'ai eu, j'ai vendu ça pour 26 000 \$ [can.]. Mes bournes [casiers], mes câbles, j'ai tout vendu pour 3 000 \$. La licence, ça valait plus rien ! Y [le département des Pêches et Océans] m'avons dit que si je la pêchais pas, j'allais la perdre. J'ai dit au gars que j'ai vendu les bournes : "tiens, prends ma licence". Je lui ai donné. Après il y avait d'autres qui avaient fait la même chose [changer de pêche principale], mais quand ils sont venus à la pêche du hareng, ils ont mis une quinzaine de bournes dans le havre, ça tient leur*

licence active et à c't'heure, elle vaut 150 000 \$. Moi, j'avais pas aucune idée de ça, mais je crois pas qu'eux non plus savions, mais ça a bien travaillé pour eux », L.D. (Lobster Bay).

« J'ai acheté un permis de pêche de l'espadon dans les années 1980 quand il y en avait et je l'ai gardé [il ne l'a jamais utilisé]. On ne sait jamais et, une autre chose, c'est que je pense qu'il faut essayer d'avoir le plus de licences possible, parce que tu regardes ce qu'Ottawa [le ministère des Pêches et Océans] a fait maintenant avec les permis-clés. Qui savait qu'ils allaient arriver avec cette idée là. Donc, chaque fois que j'en ai la chance d'acheter un permis, j'achète ! La licence à l'espadon aurait pu être une licence-clé. On doit bien se protéger, soi-même ou nos enfants pour plus tard », M.L. (Lobster Bay).

Conclusion

Le principe d'opportunité nous est apparu comme un principe d'action face aux incertitudes de l'activité, présent à la fois dans les discours et dans les choix des patrons-pêcheurs des différentes communautés de la Lobster Bay et du comté de Charlotte, chez les anglophones comme chez les francophones et quelles que soient les générations. C'est donc un principe général qui repose sur une certaine représentation des incertitudes et en particulier sur une représentation largement commune du milieu naturel qu'ils exploitent. Ce principe d'action qui vise à être toujours prêt à s'adapter au plus vite aux événements, qu'il s'agisse d'un aléa technique, d'un problème de marché ou de prix, de la diminution des prises ou plus récemment d'une modification de la réglementation, a comme objectif final le maintien du pêcheur en activité sur le long terme. Certains pêcheurs l'expriment très clairement, en expliquant la rationalité de leur choix par la volonté de ne pas se laisser dépasser et donc par une certaine vision de l'évolution des pêches, en particulier de leur aspect réglementaire qui est actuellement perçu comme le facteur le plus dangereux et le plus instable.

Lorsqu'on observe dans le détail les choix de modification du système d'exploitation et leur justification, le principe d'opportunité ne permet cependant pas de comprendre à lui seul les décisions. Un exemple permet de mieux saisir la question. Un pêcheur de la Lobster Bay a fait l'analyse suivante. Le gouvernement fédéral canadien finira selon lui par mettre en place des quotas individuels transférables sur la pêche homardière comme il l'a déjà fait sur la pêche harenguière à la senne et sur la pêche chalutière du poisson de fond. Cet événement entraînera une diminution du nombre d'unités au profit des plus riches et des entreprises de transformation. Ce pêcheur s'est donc procuré plusieurs permis de pêche homardière en plus de celui qu'il utilise, pratique illégale au Canada, et il a engagé des capitaines pour lui servir de prête-nom auprès du ministère des Pêches et Océans et pour conduire ces deux bateaux supplémentaires. Lors de la mise en place des quotas individuels transférables, chaque bateau recevra une part de quotas qui sera sans aucun doute inférieure aux prises de ce pêcheur, mais celui-ci pourra alors réunir si nécessaire les quotas de ses trois bateaux sur un seul pour survivre à cette modification de la réglementation, tout à fait hypothétique dans l'état actuel des choses. Ce raisonnement prospectif s'inscrit directement dans la tentative de préserver à long terme les capacités de réaction à court et moyen termes, soit l'application du principe d'opportunité. Maintenant, il lui a été demandé pourquoi il avait acheté deux permis homardières supplémentaires et non pas trois, ou des permis pour des espèces différentes. La réponse n'est pas liée à ses capacités financières ou à une idée de l'avenir de telle ou telle pêche ; elle est patrimoniale. Ce pêcheur a deux fils en bas âge et afin de leur assurer une chance d'être pêcheur un jour dans leur communauté, il prévoyait un permis pour chacun d'eux. Ce n'est nullement le seul cas de corrélation volontaire entre le nombre d'enfants et celui des permis acquis illégalement en supplément pour une pêche particulière. Ce genre d'exemple pourrait être multiplié, quel que soit le type de choix.

Le principe d'opportunité s'impose donc comme un principe cadre en cela qu'il oriente le choix, mais ne le détermine pas. La détermination finale entre deux possibles dépend d'une imbrication étroite de facteurs économiques, culturels et sociaux individuels et collectifs, qui vont du métier pratiqué, de la taille et de la structure des pêcheries, des espèces disponibles ou exploitées, à la famille, sa place dans la communauté d'appartenance et l'organisation de cette dernière. C'est dire que les différents

déterminants de la décision ne semblent pas tous intervenir au même stade et certains peuvent avoir des fonctions particulières dans la construction de la décision. Ces différentes modalités ou temps d'intervention des facteurs ne signifient pas bien entendu qu'il y a une hiérarchie déterminée, elles ne correspondent pas non plus à une dualité entre facteurs collectifs et facteurs individuels qui sont totalement imbriqués.

Pour conclure, la recherche de rationalités particulières des populations de pêcheurs face aux incertitudes et aux risques qu'ils perçoivent pourrait faire l'objet de plus d'études appliquées. En effet, si on considère en vis-à-vis le principe d'opportunité des pêcheurs et le principe de précaution que le gouvernement canadien tente aujourd'hui d'appliquer aux pêches, on sent bien que deux logiques s'affrontent : d'un côté, être toujours prêt à s'adapter pour ne pas être victime des événements, de l'autre, prévoir les événements pour éviter le pire. L'espace de cet article ne permettait pas de développer cet aspect de la question qui, néanmoins, éclaire sous un jour un peu différent les débats et les expériences autour de la co-gestion et de la gouvernance dans les pêches, extrêmement discutés au Canada.

Note

1 - Les citations qui proviennent d'entretiens en acadien n'ont pas été modifiées, ce qui en explique la syntaxe, par ailleurs, les auteurs sont signalés par leur simple initiale de façon à respecter sur leur demande leur anonymat.

Bibliographie

- ACHESON J., 2001. Confounding the goals of management : response of the Maine Industry to a trap limit. *North American Journal of Fisheries Management*, 21, pp. 404-416.
- ANDERSON L. G., 1984. Uncertainty in the fisheries management process. *Marine resource economics*, vol. 1, n° 1, pp. 77-87.
- ANDERSSON J., NGAZI Z., 1998. Coastal communities' production choices, risk diversification, and subsistence behavior : responses in periods of transition - a case study from Tanzania. *Ambio*, vol. XXVII, n° 8, pp. 686-693.
- BAKHAYOKHO M., MOUSTAPHA K., 1991. Réaction des pêcheurs face aux variations d'abondance et de disponibilité des ressources : approche méthodologique. In Durand J.R., Lemoalle J. et Weber J. (dir.), *La recherche face à la pêche artisanale*. Symposium international Orstom-Ifremer, Montpellier, 3-7 juillet 1989, Paris, Orstom éd., Tome II, pp. 943-955.
- BISEAU A., BLANCHET G., FOREST A., GASCUEL D., LALOË F. (dir.), 2001. *Halieutique : complexité et décision*. 5^e Forum Halieumétrique, Lorient, 26-28 juin 2001.
- CHABOUD C., 1995. Risques et incertitudes dans les pêches : le point de vue de l'économiste. In Laloë F., Rey H., Durand J.-L. (dir.), *Question sur la dynamique de l'exploitation halieutique*. Table ronde Orstom/Ifremer, 6-8 septembre 1993, Montpellier, Paris, Orstom éd., pp. 297-330.
- ECOUTIN J.-M., 1991. Adaptabilité d'une flottille de pêche artisanale ivoirienne à la variabilité des ressources instables. In Cury P., Roy C., *Pêcheries ouest africaines, variabilité, instabilité et changement*. Paris, Orstom éd., pp. 466-488.
- FERRARIS J., 1995. Démarche méthodologique pour l'analyse des comportements tactiques et stratégiques des pêcheurs artisans sénégalais. In Laloë F., Rey H., Durand J.L. (dir.), *Question sur la dynamique de l'exploitation halieutique*. Table ronde Orstom-Ifremer, Montpellier, 6-8 septembre 1993, coll. Colloques et Séminaires, Paris, Orstom éd., pp. 263-293.
- HANNESSON R., 1984. Fisheries management and uncertainty. *Marine resource economics*, vol. 1, n° 1, pp. 89-96.
- LALOË F., REY H., DURAND J.-L. (dir.), 1995. *Question sur la dynamique de l'exploitation halieutique*. Table ronde Orstom/Ifremer, 6-8 septembre 1993, Montpellier, Paris, Orstom éd., 542 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990. *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom éd., Coll. Études et thèse, 395 p.
- PICHON J., CHARUAU A., 1991. *Évolution de la stratégie des langoustiniers bigoudens côtiers entre 1930 et 1990. Approche d'une gestion de l'espace et impact de la réglementation communautaire*. Conseil International pour l'Exploration de la Mer, CM 1991/K : 49, 12 p.
- REY H., CANTAZANO J., MESNIL B., BIAIS G., 1997. *Système halieutique, un regard différent sur les pêches*. Paris, Institut Océanographique/Ifremer, coll. Propos, 277 p.

REY-VALETTE H., 2001. Règles, convention, routines, contre tactiques et stratégies : une lecture institutionnaliste de la complexité des interactions entre décision individuelle et décision collective. In Biseau A., Blanchet G., Forest A., Gascuel D., Laloë F. (dir.), *Halieutique : complexité et décision*. 5^e Forum Halieumétrique, Lorient, 26-28 juin 2001, pp. 159-177.

SALMI P., SALMI J., MOILANEN P., 1998. Strategies and flexibility in Finnish commercial fisheries. *Boreal environment research*, vol. 3, n° 4, pp. 347-359.

SMITH E., 1988. Fisheries Risk in the modern context. *MAST*, vol. 1, n° 1, pp. 29-48.

VIGNAUX M., 1996. Analysis of vessel movements and strategies using commercial catch and effort data from the new Zealand hoki fishery. *Canadian Journal of Aquatic Science*, n° 53, pp. 2 126-2 136.